Le Conseil communautaire, à l'unanimité des présents,
DECIDE :

- **D'approuver** les résultats d'étude des périmètres de protection des forages des Prés-Hauts à Vert-en-Drouais, et autoriser les services à demander la mise à enquête publique du dossier en vue d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique,

- **De valider** la prise en charge des travaux énoncés dans l'ensemble des périmètres immédiats et rapprochés, pour un total prévisionnel de 60 400 € HT répartis sur les budgets 2013 - 2014,

- **D'autoriser** Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, pour la réalisation de ces travaux, et à signer tous documents utiles.

Ainsi délibéré,
Et ont, tous les membres présents, signé au registre.

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE
après dépôt à la Sous-Préfecture le 18 FEV. 2013
et affichage le 20 FEV. 2013

Dreux, le 18 FEV. 2013

P/le Président, par délégation
Le Directeur Général des Services

Jean JIMENEZ

Le Président

Gérard HAMEL

ANNEXE 13
PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA LIMITE DU PPR2 SUITE A LA DEMANDE DE LA MAIRIE DE VERT-EN-DROUAIS

COMMUNE DE VERT-EN-DROUAIS

☎ 02 37 82 91 01 - Fax 02 37 82 83 75
Mail : mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr
Site Internet : www.vert-en-drouais.fr

Vert-en-Drouais, le 11 février 2013

A l'attention de Monsieur l'hydrogéologue

Monsieur,

Nous sommes actuellement en révision de notre P.L.U. et, à cause des nombreuses contraintes posées par la présence de trois périmètres de protection sur le bourg de VERT,

- Captage des Eaux de Paris
- Captage du SIVOM de la Région de Vert-en-Drouais
- Captage de secours de l'Agglomération de Dreux

nous ne pouvons prévoir que très peu de zones à urbaniser (15 300 m²).

Dans le Centre du Bourg, auprès des habitations existantes sur la rue principale, rue Charles Waddington, nous avons prévu le détachement de 2 000 m² (pour un projet d'une ou deux constructions à venir qui seront reliées directement à l'assainissement collectif prévu) sur la parcelle AE 18 de 2 ha 61.

Lors de la réunion avec les personnes publiques associées, nous n'avons pas eu d'opposition pour cette petite superficie.

Pourriez-vous en tenir compte sur le plan parcellaire de délimitation du périmètre de protection en cours d'élaboration ?

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Marie-Françoise POULLAIN

MAIRIE DE VERT-EN-DROUAIS (Eure-et-Loir)

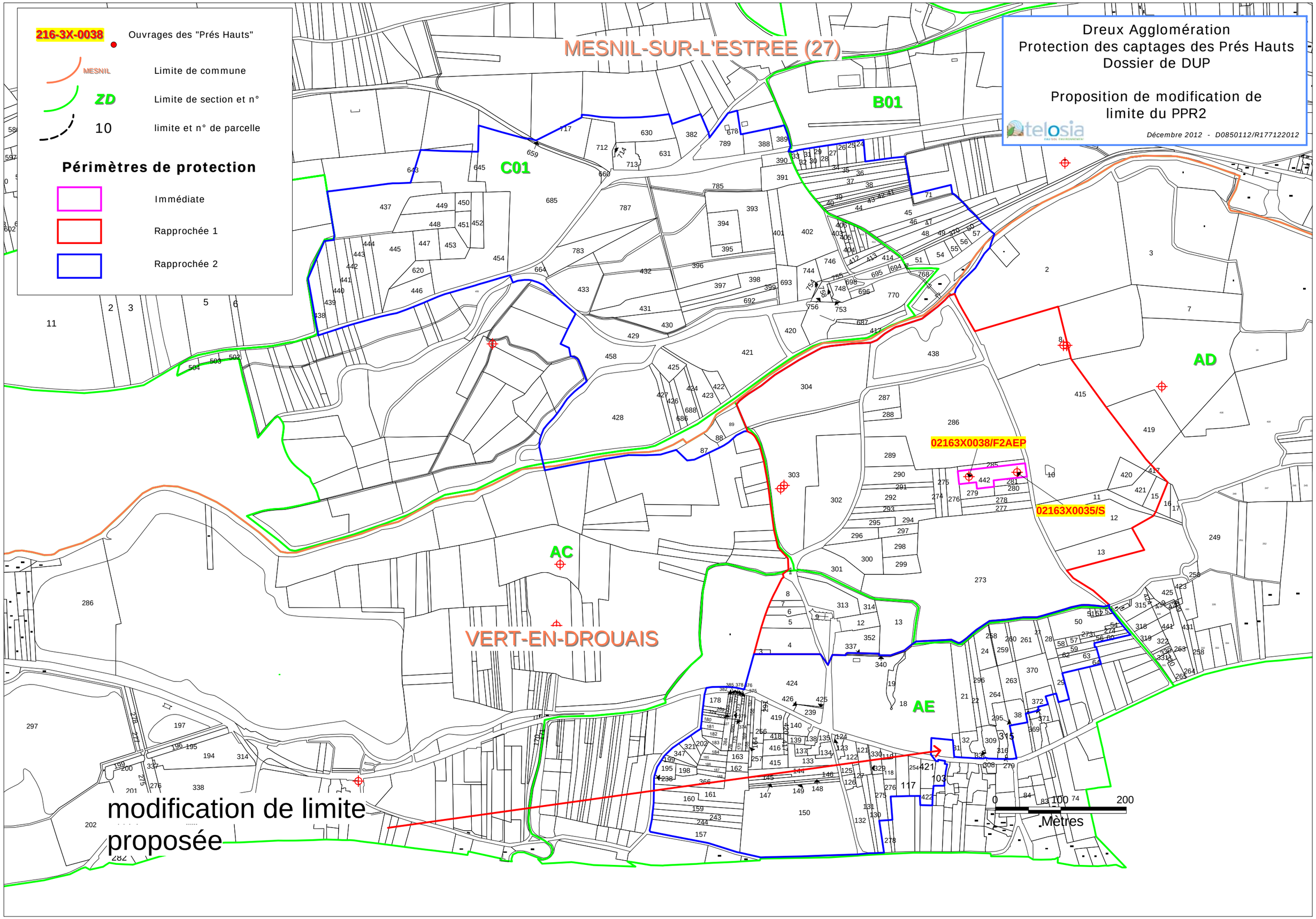
Dreux Agglomération
Protection des captages des Prés Hauts
Dossier de DUP
Proposition de modification de limite du PPR2
Décembre 2012 - D0850112/R177122012
telosia
216-3X-0038
Ouvrages des "Prés Hauts"
MESNIL
Limite de commune
ZD
Limite de section et n°
10
limite et n° de parcelle
Périmètres de protection
Immédiate
Rapprochée 1
Rapprochée 2
MESNIL-SUR-L'ESTREE (27)
VERT-EN-DROUAIS
B01
C01
AC
AD
AE
02163X0038/F2AEP
02163X0035/S
modification de limite proposée
0
100
200
Mètres

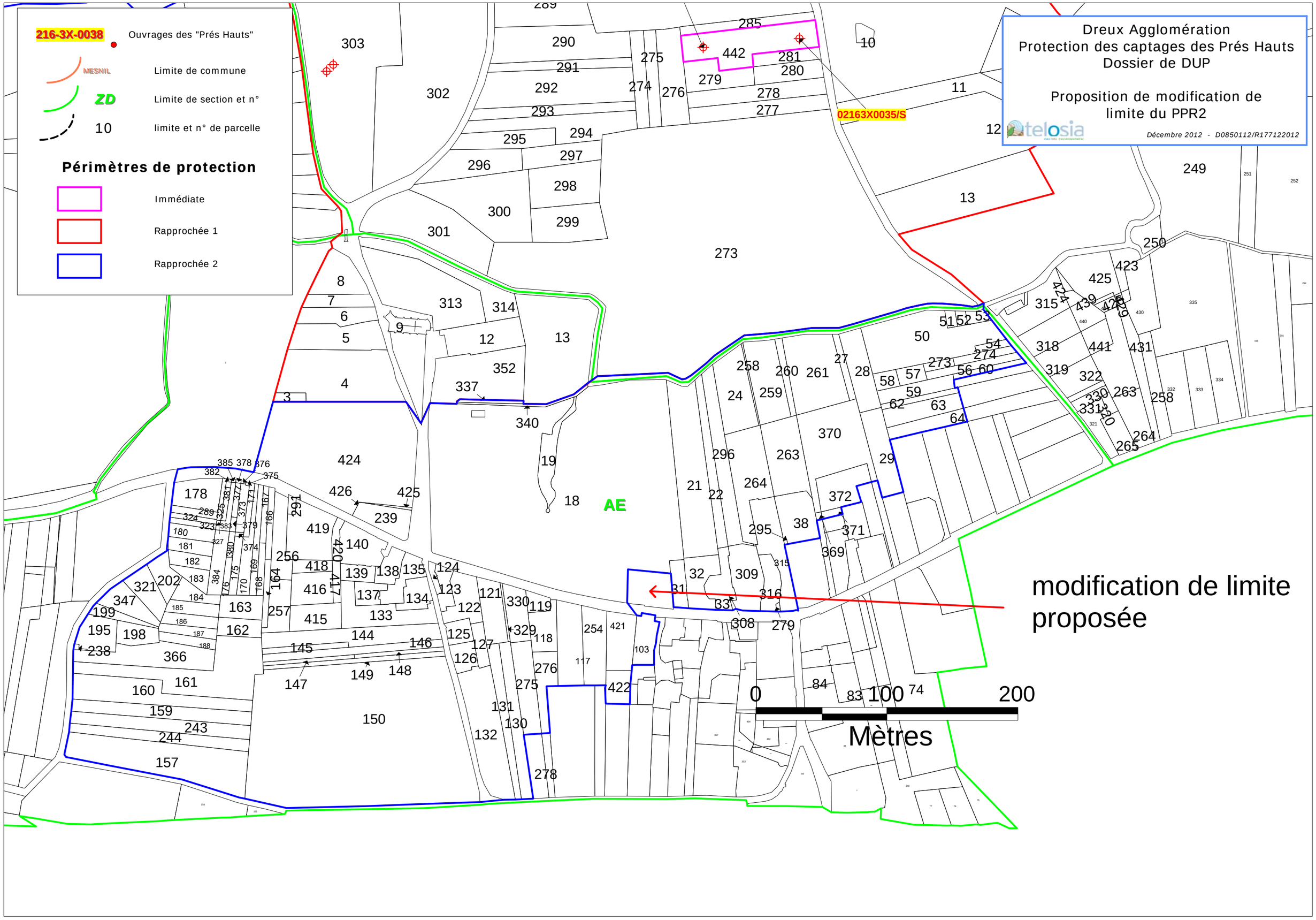
Dreux Agglomération
Protection des captages des Prés Hauts
Dossier de DUP
Proposition de modification de limite du PPR2
Décembre 2012 - D0850112/R177122012
216-3X-0038
Ouvrages des "Prés Hauts"
MESNIL
Limite de commune
ZD
Limite de section et n°
10
limite et n° de parcelle
Périmètres de protection
Immédiate
Rapprochée 1
Rapprochée 2
02163X0035/S
AE
modification de limite proposée
0
100
200
Mètres